

LE GUIDE DE PARTICIPATION

La Croix-Rouge française lance un appel à initiatives national à destination de tous les jeunes de 13 à 30 ans pour répondre à l'envie d'agir des jeunes et soutenir leur engagement solidaire !

LE CONTEXTE

La Croix-Rouge française est engagée depuis plusieurs années dans une dynamique jeunesse basée sur la mise en œuvre de son **Projet Jeunesse** voté par le conseil d'administration en 2009. Le Projet jeunesse partage les objectifs de la stratégie 2020 de la Fédération Internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui vise à rendre les jeunes acteurs de changement et de solidarité et du projet associatif de la Croix-Rouge française « humanisons la vie ».

« Porter une attention particulière aux jeunes est un investissement crucial non seulement pour le présent mais aussi pour l'avenir. Les jeunes, qui apportent des contributions multiples et dont les compétences en tant qu'innovateurs, ambassadeurs interculturels et facilitateurs auprès de leurs pairs, sont reconnues, sont formés, encouragés et dotés des moyens de devenir plus actifs en participant à la mise en place et à l'élaboration des activités volontaires, ainsi qu' à la gouvernance, à la gestion et au service de leur Société nationale. »

Extrait de la Stratégie 2020 de la Fédération « sauver des vies, changer les mentalités ».
Chapitre 3 « comment nous travaillons-Action pour la jeunesse »

***Nous voulons faire une place particulière aux jeunes.** L'ambition de changer le monde et la capacité d'engagement des jeunes sont sans limites. Ils représentent une force vitale, une capacité de générosité et d'initiatives, une stimulation et une relève que nous voulons mettre en avant.*

Extrait du projet associatif de la Croix-Rouge « Humanisons la vie »

Le Projet Jeunesse, transversal et intégré à l'ensemble des activités de la Croix-Rouge, encourage l'engagement et la prise d'initiatives des jeunes, prend en compte leurs attentes spécifiques et leur offre de nouveaux modes d'engagement. Il propose à tous les jeunes et à l'ensemble de l'association de relever trois défis : **le défi des valeurs/ le défi de l'expression/ le défi de l'action.** « Permettre aux jeunes de développer des échanges et des actions auprès des personnes les plus vulnérables. Défi de l'action »

Lors des premières Assises de la Jeunesse, en avril 2010, des représentants des 550 jeunes présents ont rédigé la **Déclaration Jeunesse de la Croix-Rouge française** qui exprime, au regard des défis contemporains, les champs et les modalités d'action que les jeunes souhaitent particulièrement investir, en tant qu'acteurs de solidarité et de changement.

*« Nous jeunes, acteurs au sein de la Croix-Rouge française portant un regard sur le monde et ses enjeux, répondant aux interpellations et aux défis d'aujourd'hui, partageant le désir de plus d'humanité, nous sommes convaincus qu'ensemble notre engagement fait notre différence. **Nous voulons que la Croix-Rouge valorise les jeunes qui s'y engagent, leur fasse confiance, et les reconnaisse à travers la création d'espaces d'expression et de concrétisation de projets** »* Extrait de la Déclaration Jeunesse

Aujourd'hui, la Croix-Rouge Française s'engage à faire de la Déclaration Jeunesse une réalité ! La priorité est donc donnée au soutien aux idées d'actions des jeunes et à la valorisation de leur engagement solidaire.

AMBITIONS Répondre à l'envie d'agir des jeunes !

Parce que la *Déclaration Jeunesse* révèle la volonté d'agir et d'initiatives des jeunes de notre association et au delà de la jeunesse dans son ensemble, la Croix-Rouge française encourage la concrétisation des initiatives des jeunes à travers son appel à initiatives national ouvert dès décembre 2010 à tous les jeunes de 13 à 30 ans.

Objectifs prioritaires :

- Innover de nouvelles actions dans les cinq domaines d'action de la Déclaration Jeunesse
- Renforcer la capacité d'action de la Croix-Rouge face aux défis d'aujourd'hui et de demain.
- Dynamiser les échanges et activités des structures Croix-Rouge et Equipe jeunesse dans les lieux de vie de jeunes autour d'initiatives solidaires locales, régionales ou interculturelles.
- Encourager l'engagement solidaire de tous les jeunes et leur prise de responsabilité en tant qu'acteurs de solidarité et de changement
- Soutenir les initiatives des jeunes et les accompagner à mettre en œuvre leurs projets
- Valoriser les initiatives des jeunes et leurs structures lors des Assises de la Jeunesse 2013!

OBJET Accompagner et soutenir financièrement les porteurs d'initiatives.

Suivant la nature et les besoins de mise en œuvre de l'initiative, la Croix-Rouge française donnera la possibilité aux porteurs d'initiatives sélectionnées de bénéficier de:

- **Un soutien financier.** Ce soutien financier, d'un maximum de 500 euros, ne doit pas dépasser 50% du budget de mise en œuvre de l'initiative.
- **Un soutien méthodologique** pour l'élaboration et la mise en œuvre de l'initiative.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. Un appel à initiatives ouvert à tous les jeunes de 13 à 30 ans

Cet appel à initiatives est ouvert à tous les jeunes de 13 à 30 ans. Les porteurs de projets sont des :

- Bénévoles de la Croix-Rouge française de moins de 30 ans et leurs délégations de rattachement
- Etudiants de la Croix-Rouge française et leurs instituts régionaux de formation sanitaire et sociale (IRFSS...)
- Equipes Jeunesse Croix-Rouge française au sein d'un lieu de vie de jeunes (établissements scolaires, universités, écoles...)
- Collégiens et leurs établissements scolaires en lien avec le module de diffusion des valeurs humanitaires auprès des collégiens.
- Jeunes accueillis au sein des établissements Croix-Rouge et leurs établissements
- Tous les jeunes qui souhaitent s'engager.

2. Proposer une initiative dans les 5 domaines d'action de la Déclaration Jeunesse.

Les initiatives doivent se reporter à un ou plusieurs des 5 domaines d'actions de la Déclaration Jeunesse que sont :



La solidarité



La santé



La citoyenneté



L'interculturel



L'environnement

Une initiative peut être :

- Une idée d'action innovante
- Une idée d'action déjà réalisée dans un autre territoire et à mettre en place sur le territoire du porteur de projet
- L'amélioration ou l'enrichissement d'une action Croix-Rouge ou de jeunes déjà en cours.

Les initiatives proposées peuvent s'inscrire dans un environnement :

- local
- départemental
- régional
- international

3. La sélection des initiatives privilégie la motivation des jeunes et la faisabilité du projet !

Chaque initiative reçue fera l'objet d'une étude de faisabilité par le réseau jeunesse de la Croix-Rouge française et acteurs associés.

La sélection des initiatives prendra en compte :

- L'adéquation de l'initiative avec les principes et valeurs de la Croix-Rouge.
- La motivation et l'implication du ou des jeunes porteurs de projet pour la réalisation de leur projet.
- La faisabilité du projet en fonction des ressources financières et humaines disponibles ou mobilisables
- La pertinence de l'initiative en fonction de besoins identifiés par le porteur de projet

4. Dépenses éligibles dans le cadre d'un soutien financier de la Croix-Rouge française

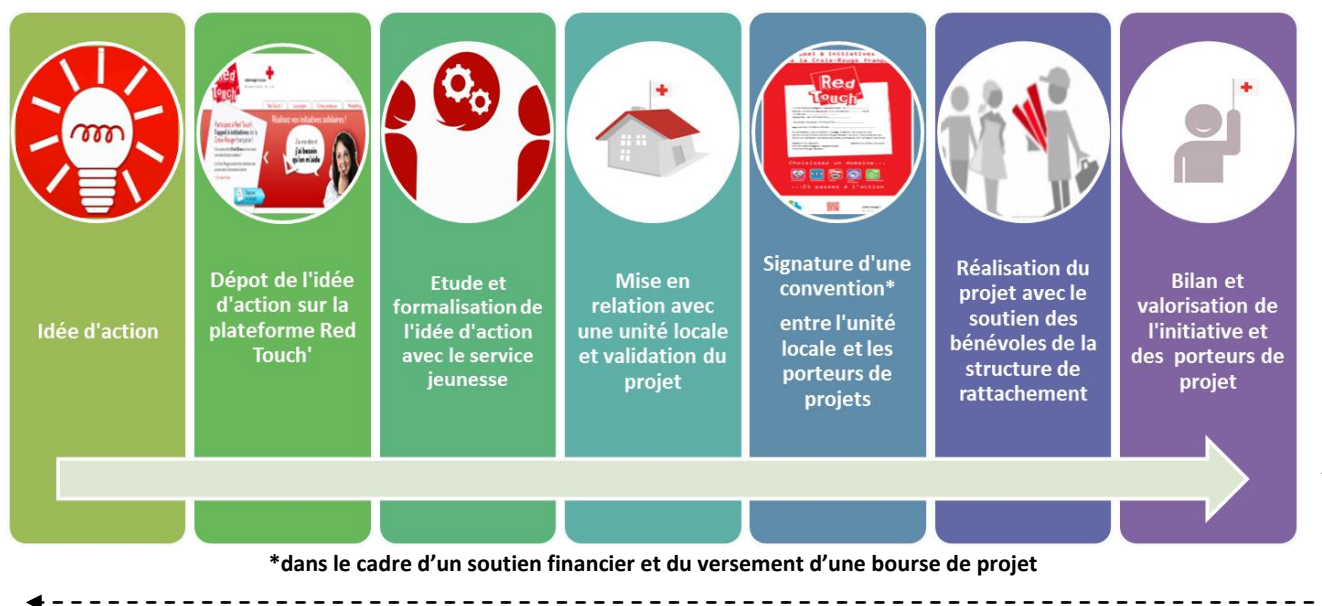
Les bourses peuvent être sollicitées à partir d'un budget prévisionnel où toutes les dépenses nécessaires à la réalisation du projet seront mentionnées. Le service jeunesse peut vous accompagner dans cette étape afin de construire un budget équilibré et réaliste.

Les bourses de projet accordées par la Croix-Rouge française aux initiatives ne peuvent pas financer :

- Une autre association
- Les actions de collecte de fonds
- Les actions où le public bénévole est l'unique bénéficiaire
- Le déploiement d'actions « traditionnelles » de la CRF
- Le salaire d'une ou plusieurs personnes

Après avoir déposé votre projet, l'initiative devra recevoir le soutien d'une structure de la Croix-Rouge française (délégations, établissements...) pour passer à la réalisation ! Pour cela, les porteurs d'initiatives pourront être accompagnés.

Le processus de participation étape par étape :



PARTICIPER !

Une plateforme dédiée à l'appel à initiatives est à votre disposition. Elle vous permet de :

- déposer votre propre projet
- découvrir la diversité des projets déjà réalisés
- trouver des idées d'actions

Rendez-vous sur le site redtouch.croix-rouge.fr !

CONTACT

Les adresses mails des responsables jeunesse de la Croix-Rouge française sont disponibles sur l'espace jeunesse du site de la Croix-Rouge française : <http://www.croix-rouge.fr/espace-Jeunesse>

Si vous ne trouvez pas les coordonnées de votre responsable jeunesse ou pour toute autre demande, vous pouvez vous adresser au Service Jeunesse de la Croix-Rouge française :

emilie.grange@croix-rouge.fr (01 44 43 58 79) ou camille.mortreux@croix-rouge.fr (01 44 43 32 84) ou jeunesse@croix-rouge.fr

**TON ENGAGEMENT
FAIT TA DIFFERENCE !**